

## **Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale (Paris)**

Auteur(s) : Répertoire rédigé par Marc Bauland en 1996 puis par Allison Demailly après une migration des données dans le nouveau progiciel des gestion des archives en 2017 ; sous la direction d'André Derval, Directeur des collections.

Intitulé Contentieux

Cote(s) : 8SDJ/137/1-12

Intitulé Affaire entre J. Ernest-Charles et le journal *Excelsior*

Cote(s) : 8SDJ/137/1

## Présentation du contenu

14 lettres manuscrites, 4 lettres dactylographiées : 21 feuillets. 2 cartes dactylographiées. Notes manuscrites sur l'affaire.  
Délibération de l'association : 8 feuillets dactylographiés. Compromis d'arbitrage : 1 feuillet manuscrit. 7 enveloppes.

Intitulé Affaire entre Édouard Julia et le journal *Excelsior*.

Cote(s) : 8SDJ/137/2

## Présentation du contenu

Délibération du tribunal arbitral de l'association syndicale professionnelle des journalistes républicains : 1 feuillet dactylographié de 4 pages.

Intitulé Affaire Fernand Bourgeat, secrétaire du Conservatoire

Cote(s) : 8SDJ/137/3

## Présentation du contenu

5 lettres manuscrites : 6 feuillets. Articles de Georges Bourdon, membre de l'association et Fernand Bourgeat sur l'affaire : 4 coupures de presse.

Intitulé Affaire entre Maurice Lehmann et Henry Malherbe.

Cote(s) : 8SDJ/137/4

## Présentation du contenu

1 lettre manuscrite, 7 lettres dactylographiées : 8 feuillets. Procès-verbal de la réunion du comité (24 décembre 1948) : 4 feuillets dactylographiés et 4 feuillets manuscrits de notes à ajouter. Délibération du comité directeur de l'association : 5 feuillets dactylographiés (22 juin 1949). Liste des opéras-comiques : 25 feuillets dactylographiés (1945).

Une note indique qu'il s'agit que d'une partie du dossier, l'autre ayant été remise à Mr Strauss le 7 décembre 1949.

Intitulé Affaire entre la Société des artistes du chant de la réunion des théâtres lyriques et Claude Rostand.

Cote(s) : 8SDJ/137/5

## Présentation du contenu

Plainte de la Société des Artistes du Chant de la Réunion des Théâtres Lyriques contre Claude Rostand.

Intitulé Affaire entre Guy Rotter et le journal *L'Aurore*.

Cote(s) : 8SDJ/137/6

## Présentation du contenu

3 lettres dactylographiées : 3 feuillets. Copie de l'assignation : 1 feuillet.

Intitulé Affaire entre Mme Abragam et Janine Solane

Cote(s) : 8SDJ/137/7

## Présentation du contenu

Arrêt de la cour d'appel de Paris : 8 feuillets dactylographiés (6 janvier 1953). 1 lettre dactylographiée de l'avoué à la cour d'appel au Président de l'Union de la critique française. Coupure de presse.

L'Union de la critique française et l'Association des écrivains et critiques de la danse sont également engagés dans l'affaire.



Intitulé Affaire entre Igor Markevitch et Antoine Golea.

Cote(s) : 8SDJ/137/8

## Présentation du contenu

1 lettre manuscrite, 9 lettres dactylographiées : 10 feuillets. Plaidoirie dactylographiée de Maître Hauert, conseil d'Igor Markevitch lors de l'audience du 26 mars 1955 : 1 feuillet. Débouté : 1 feuillet dactylographié (23 avril 1955). Requête pour être autorisé à faire appel à jour fixe : 4 feuillets dactylographiés (octobre 1955). Arrêt de la cour d'appel de Paris : 5 feuillets dactylographiés en double exemplaire (16 novembre 1955). Transcription dactylographiée de l'article d'Antoine Golea : 1 feuillet. Attestation d'affiliation de l'association de la critique dramatique à l'Union de la critique.

Intitulé Affaire Guy Verdot

Cote(s) : 8SDJ/137/9

Intitulé Affaire entre le Syndicat de la critique dramatique et musicale et Daniel Bourgoïn.

Cote(s) : 8SDJ/137/10

## Présentation du contenu

Attestation d'exercice de Daniel Bourgoïn à l'association : 1 feuillet dactylographié. Extrait du procès verbal : 1 feuillet manuscrit de 3 pages. 7 lettres dactylographiées : 9 feuillets.

Intitulé Affaire entre Bernard Gavoty et Stanislas Niedzielski.

Cote(s) : 8SDJ/137/11

## Présentation du contenu

1 lettre manuscrite, 8 lettres dactylographiées : 11 feuillets. Article écrit par Gavoty sous le pseudonyme de Clarendon et mis en cause lors de l'affaire : 1 coupure de presse. Jugement rendu par le tribunal civil de la Seine : 1 feuillet dactylographié en double exemplaire (7 octobre 1960).

Intitulé Affaire entre A. Ziwes, directeur de la SOFIRAD et l'Association de la critique dramatique et musicale

Cote(s) : 8SDJ/137/12

